

Lundi 7 avril 2014

Communiqué de presse

**Adeline Hazan, Secrétaire nationale aux Droits des femmes
Mine Günbay, Secrétaire nationale adjointe aux Droits des femmes**

Equal Pay Day : une action efficace en faveur de l'égalité salariale

L'Equal Pay Day est l'occasion de rappeler que les femmes doivent travailler un an et 3 mois pour toucher ce que les hommes gagnent en un an. Avec 27% d'écart, les salaires des femmes restent très inférieurs à ceux des hommes. C'est avec détermination que depuis 22 mois le gouvernement s'est attaqué à cet écart, qui cumule les effets de la ségrégation des métiers et de la prédominance des femmes parmi les salariés à temps partiel aux pratiques discriminatoires des employeurs.

Depuis début 2013, le respect par les entreprises de leurs obligations en matière d'égalité salariale est enfin contrôlé. L'incantation a laissé place à l'efficacité. 5000 accords et plans d'action ont été déposés, 700 entreprises ont été mises en demeure, et 10 d'entre elles ont été sanctionnées. Désormais, les entreprises ne peuvent plus échapper à leurs obligations et rester impunément dans l'illégalité.

Les défis pour éradiquer les inégalités salariales et professionnelles sont encore nombreux. Le Parti socialiste se réjouit que la priorité de l'année 2014 soit la mixité des métiers et que le gouvernement se soit donné comme objectif d'annuler l'écart de taux d'emploi d'ici à 2025. Tous les leviers continuent d'être activés pour que l'égalité salariale devienne une réalité. C'est en ce sens que le PS souhaite que le respect par les entreprises de leurs obligations en matière d'égalité salariale femmes-hommes soit une des contreparties au pacte de responsabilité bientôt soumis au vote du Parlement.